



Strazeele info

Le bulletin d'information du village

Mairie de Strazeele

56, rue de l'église

59270 Strazeele

03.28.42.71.76

mairie@communedestrazeele.fr

Juin 2022—Numéro 8

Directrice de la publication : Elisabeth Gressier

Comité de rédaction : Commission Communication

Création et mise en page : Christophe Duriez

Impression : IPNS

Strazeele fait du zèle 2022 : Une belle réussite sous un soleil radieux

La braderie a fait le plein d'exposants et de promeneurs ce week-end. Les rues de Strazeele étaient pleines de monde. La joie de se retrouver était palpable. **Toutes les animations gratuites ont été très appréciées** et suivies par un public de tous âges. Les forains ont participé à la fête en l'animant avec leurs manèges. Une belle réussite sous un soleil radieux.

Merci à tous les visiteurs et à tous les exposants, merci à tous les membres des associations de Strazeele, merci aux agriculteurs pour le prêt des moyens de blocage pour la mise en sécurité des rues, merci à l'ensemble du personnel de la Mairie et enfin merci à tous les annonceurs.



Félicitations à la gagnante de la tombola, Mme Gisèle Manchez qui gagne le panier garni, offert par traditions et découvertes..

Donnons nous rendez-vous l'année prochaine !



Balade contée à l'école du Petit mont



Mardi 24 mai au matin, l'école était transformée. Les classes de maternelle et CP étaient invitées à une randonnée contée organisée par les trois classes élémentaires sur le thème des contes (ogres, princesses, loups et sorcières)

Chaque groupe d'enfants de 2 à 7 ans, accompagné de plusieurs parents bénévoles se rendait à tour de rôle dans les différents ateliers préparés avec soin et tenus par les plus grands.

Munis de tablettes, d'autres grands devenus reporters allaient à la rencontre de ces groupes.

Au programme : des ateliers avec : jeux de plateau coopératifs, de logique, d'espace, ...activités motrices, promenade, maquillage,

Cette randonnée contée se terminait par le pique-nique.

Cette manifestation organisée sous l'égide de l'association d'école Usep et avec le soutien de l'association départementale Usep nord fut un super moment d'échanges, d'entraide pour petits et grands.

Bravo à Mme la directrice et à toute son équipe, aux enfants et aux parents bénévoles.



Cérémonie du 8 mai 2022

Madame Gressier, Maire de Strazeele, a commémoré la fin de la seconde guerre mondiale en ce 8 mai, en compagnie de l'association des anciens combattants, des enfants de l'Ecole du Petit Mont et de Strazeelois.

Les enfants ont chanté la Marseillaise puis un dépôt de gerbe au monument aux morts a été réalisé.

Un pot de l'amitié a été offert par la Mairie à l'ensemble des personnes présentes, à la fin de la cérémonie.

Sécurité devant l'école du Petit Mont

Un risque fort d'accident persiste chaque matin, au moment de la rentrée scolaire aux alentours de 8h30. Le schéma ci-dessous montre une situation réelle, vue en mai dernier. Des parents ont fait sortir leur enfant côté route alors qu'un bus passait sur la partie de la voie libre.



Nous devons tous collectivement prendre les bonnes décisions et les bons comportements. Il ne s'agit pas de faire la morale à qui que ce soit mais de faire un rappel au bon sens, à la sécurité routière et de réveiller les consciences parfois endormies par l'habitude et la routine.

Le conseil municipal a la volonté de continuer à régler les choses par la **prévention**, voici les étapes à venir pour réduire les risques à la rentrée prochaine :

- Consultation du corps enseignant
- Réunion inter-commissions municipales
- Réunion avec les représentants de parents d'élèves pour la rentrée 2022
- Partage des premières réflexions sur le sujet :
 - Remise en place du parking devant l'école, réservé aux enseignants et libérer des places
 - Limitation des temps de parking à 5/10 min aux heures d'entrée et sortie des écoles
 - Utilisation de l'ensemble des places de parking proches.
 - Empêcher le parking sur les trottoirs (plots, bandes jaunes..)

Une demande d'intervention régulière des forces de l'ordre sera faite si les habitudes ne changent pas

Chacun peut apporter ses idées d'amélioration sur un formulaire dédié sur le site Strazeele.info qui sera en service à la fin juin.

C'est tous ensemble que nous pourrons agir pour la sécurité de tous !

Kermesse à l'école du Petit Mont



Ce vendredi 17 juin a eu lieu la traditionnelle kermesse dans la cour de l'école. Un public très nombreux a assisté aux représentations de danses et de chants effectuées par les enfants. Le soleil était au rendez-vous de ce magnifique spectacle orchestré par les enseignants et les bénévoles de l'APE. Une surprise a même été réservée à tous les enseignants ! Laurence Vanuxem a remis, au nom de la mairie, un bon cadeau à tous les élèves de CM2 qui quittent l'école du Petit Mont pour la sixième. Un moment toujours très émouvant pour tout le monde.



Le Foyer Rural a organisé un parcours du cœur à Strazeele ce 19 juin de 9h à 12h, avec un départ à la salle des fêtes.

Merci à tous pour votre participation en individuel ou en famille, à la plus grande opération de prévention santé de France et vous informer sur les dangers de la sédentarité.



Après midi « PAPOTE »
Entrée gratuite - Ouvert à tous
Venez avec vos copains, amis et voisins
Profitez de jeux de société, de cartes, ou simplement discutez et réglez vous avec la petite restauration.

25 juin
14h30/18h00
Salle des fêtes

ZERO DECHET
Venez déposer journaux, pubs... pour aidez Soan via « Il était une fois ma petite oreille »

Mille & un grammes
Partage d'idées, épicerie, vente en vrac de 16h à 18h

Vivre Ensemble



Les **déjections canines** sont en hausse dans le village, partout et de manière très visible dans la ruelle le long de l'école du Petit Mont, au grand désespoir des petits écoliers et de leurs parents.

Rappelons ici que **le chien n'est pas responsable** mais que le maître a pour obligation de ramasser !

En cas de verbalisation, l'amende prévue est de 35€. Les déjections canines n'ont jamais été un gage d'attractivité pour le village.

Vivre ensemble : halte aux incivilités



**Déjections canines :
l'aime mon village, je ramasse !**

L'école du Petit Mont recherche...

Vous aimez rouler à vélo ? Cet article vous concerne !

Apportez votre soutien dans l'encadrement d'un groupe d'enfants de l'école du Petit Mont à vélo, dans le cadre du « Brevet du Cycliste » à travers un programme « Savoir Rouler à Vélo » destiné aux enfants de 6 à 11 ans. Ce dispositif vise à généraliser l'apprentissage du vélo. Il fait la promotion de la pratique d'une activité physique régulière, notamment auprès des plus jeunes qui sont de plus en plus touchés par la sédentarité, tout en promouvant un mode économique et écologique de déplacement.



L'école prévoit deux ou trois sorties d'une dizaine de kilomètres pendant l'année 2022/2023.

Ces objectifs sont travaillés en 3 étapes

- 1-Savoir pédaler
- 2-Savoir circuler en milieu fermé
- 3-Savoir rouler en situation réelle sur route

Dans le cadre de ce SRAV, l'école recherche vivement des parents ou grands-parents désireux de permettre la troisième étape de cet apprentissage sur route. Pour accompagner une classe en sortie à vélo, il faut que l'accompagnateur se fasse délivrer un agrément. Cet agrément s'obtient en suivant une formation, à l'école. 6 volontaires permettraient d'organiser une session à Strazeele. Cette formation se décline en 2 temps : un temps théorique durant lequel on reprend le code de la route et le fonctionnement du vélo puis un temps pratique de sortie, avec son vélo, de 12 km environ. La formation se déroule en 2 demi-journées sur temps scolaire en juin ou en septembre (matin + après-midi ou 2 matinées... à définir en fonction des disponibilités des volontaires.). Cette proposition de formation s'adresse aux parents des enfants de toutes les classes car il est intéressant que des parents d'enfants plus jeunes accèdent d'ores et déjà à cette session qui n'est pas annuelle.

Mme Decoster est à votre disposition pour tout complément d'information sur cette formation.

Rapprochez vous de l'école afin de pouvoir vous inscrire à ce projet d'ici la fin de l'année scolaire.

**Le conseil municipal vous souhaite de
bonnes vacances.**